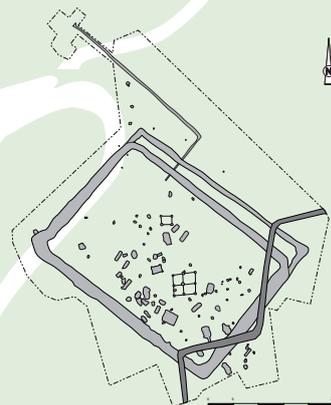


Apports de l'étude de deux objets originaux dans l'analyse des pratiques funéraires du site protohistorique et antique de Bezannes «Le Haut Torchant» (Marne)

R. BONTROND¹, D. BOUQUIN², H. CABART³, N. GARNIER⁴,

C'est au cours d'une fouille réalisée en 2010 à Bezannes « Le Haut Torchant » (Marne) qu'a été mis au jour un petit espace funéraire délimité par un enclos fossoyé rectangulaire. Le site est fréquenté à partir de la Tène finale, période au cours de laquelle sont implantées trois sépultures secondaires à crémation. L'occupation se poursuit sporadiquement dans le courant du I^{er} siècle après J.-C., avec notamment l'édification d'un monument maçonné de 2,50 m de côté près duquel sont implantées trois sépultures secondaires à crémation. Enfin, après un hiatus de 100 à 150 ans, le site est de nouveau fréquenté sur une période assez courte centrée sur la seconde moitié du III^e siècle. L'abandon du site vers la fin du III^e siècle se traduit notamment par la récupération des blocs du monument funéraire. La quantité limitée de sépultures sur une aussi longue période illustre un recrutement spécifique de la population qui pourrait, selon toute vraisemblance, se traduire par une accessibilité réservée à un ou plusieurs groupes sociaux.



Une sépulture secondaire à crémation installée dans une urne en verre (I^{er} s.)



0 5 cm

Localisé dans la moitié sud de l'enclos le Fait 32 est constitué d'une fosse aux contours irréguliers mesurant 0,80 m par 0,53 m. Une urne est déposée dans la partie la plus profonde de la fosse et repose sur son fond.

Le réceptacle ayant servi d'urne est un petit pot en verre transparent bleuté épais et solide. De nombreuses bulles sont contenues dans la matière. Le col est ourlé vers l'intérieur. Le fond, presque plat, ne porte pas de trace de pontil, mais deux marques d'outil, diamétralement opposées

sont visibles sous le col. Ce sont les traces de l'outil qui a permis de transporter l'objet brûlant dans le four de recuisson. L'usure du fond démontre une utilisation domestique avant la réutilisation funéraire.

Il s'agit d'une forme Isings 67a. (H. 11 cm ; D. max. 12,9 cm). La forme se diffuse dans le monde romain au cours des I^{er} et II^e siècles (Beretta 2004 : 208).

L'urne est coiffée d'une coupelle de verre faisant office de couvercle. Il ne s'agit cependant pas des couvercles traditionnels de forme Isings 66, mais d'un mors de canne de verrier. Il est fabriqué en verre transparent verdâtre, contenant des bulles et de nombreuses filandres. La fabrication, en verre verdâtre, semble plus tardive que celle de l'urne. Le grand diamètre (9,5 cm) a une lèvre coupante et laissée brute. C'est le côté, sectionné par le verrier, qui correspond à l'objet fabriqué. L'autre extrémité, qui correspond à la canne, a un diamètre de 2,5 cm.

Les urnes en verre utilisées comme contenants cinéraires peuvent être fermées avec toutes sortes de matériaux (pierres plates,

céramiques ou morceaux de céramiques...). L'utilisation de mors de canne de verrier est également attesté à Arles (Foy 2010 : 58, n° 27), Strasbourg (Arveiller 1985 : 142), ou Trèves, servant de couvercle dans une tombe de la première moitié du IV^e s. (Goethert-Polaschek 1977 : n°176d et 176e). Des déchets de fabrication d'objets en verre ont d'ailleurs été découverts à Reims, rue de l'Equerre, mais on ne connaît pas encore la situation exacte de l'atelier (Cabart 2005 ; Cabart, Rollet 2005).

L'urne était remplie quasiment en totalité (un espace libre de 2 cm était observable entre le niveau d'apparition des ossements et la partie supérieure de l'urne). Elle contenait 287,6 g d'ossements brûlés. Ils appartiennent au moins à un individu de taille adulte. Malgré un soin particulier lors de la fouille en laboratoire et la mise en place de plusieurs démontages, aucune organisation stratigraphique particulière n'a pu être mise en évidence. Cela provient probablement du fait que 87,62 % des os mis au jour appartiennent aux membres laissant ainsi une faible place

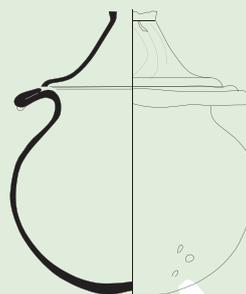
pour les os des autres régions anatomiques. Avec une proportion de 5,77 % de crâne et 0,76 % de tronc, ces régions sont clairement en sous-représentation et indiquent donc une sélection préférentielle des os des membres. S'agit-il d'un choix lié au contenant ? D'une sélection liée à la taille des fragments ? Il n'est pas possible de trancher.

L'utilisation d'un contenant en verre pour accueillir les ossements brûlés est assez rare (Van Doorselar 1967 : 101 ; Blaizot *et alii* 2009 : 196). Cependant, cela n'est pas pour autant synonyme de richesse du défunt. Cela signifie avant tout que les contemporains du défunt ont fait un sacrifice plus important que s'ils utilisaient un contenant en céramique (Ancel 2010 : 298). En outre, cette découverte est intéressante car elle suggère un lien entre les contemporains du défunt (ou le défunt lui-même) et un atelier de verrier, sans pour autant qu'il soit possible de caractériser concrètement cette relation.

Par ailleurs, l'urne en verre nous renseigne sur la transformation d'un objet

domestique en contenant cinéraire par les contemporains du défunt. C'est un geste qui n'est pas anodin puisqu'il s'agit du contenant final (et logiquement éternel) pour les restes du défunt après crémation.

Le choix de l'association de cette urne et de ce couvercle est probablement justifié (expression d'un statut spécifique du défunt ?) Toutefois, il reste extrêmement difficile de juger des raisons motivant ce choix plutôt qu'un autre.



0 10 cm

Un «biberon» dans une sépulture à inhumation (III^e s.)

Un «biberon» a été mis au jour à l'intérieur d'une sépulture à inhumation initialement établie pour un enfant en bas âge si l'on en juge par les dimensions de la fosse (L : 1,26 m, l : 0,74 m).

Il s'agit d'une cruche à bec tubulaire en verre transparent légèrement verdâtre avec de petites bulles, de type Isings 99. Le col en entonnoir est souligné par un gros cordon de verre et par deux tours d'un petit filet. L'anse ronde relie le col au haut de la panse qui repose sur un petit pied annulaire creux. À gauche de

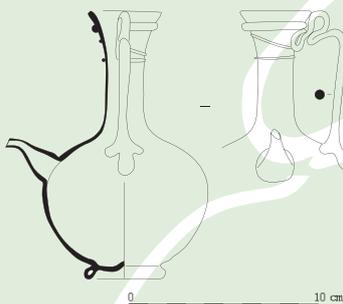
l'anse, une petite tubulure à lèvre fine est brisée (H. 14,1 cm ; D. col 3,7 cm ; D. panse 8,7 cm ; D. pied 4,3 cm).

Les résidus piégés à l'intérieur de l'objet ont été analysés par l'un d'entre nous (N.G.). Ils mettent en évidence la présence d'une base minérale, mélange de carbonate de calcium (calcaire) broyé finement et de silice (quartz, sable), d'un mélange organique complexe renfermant un corps gras d'origine animale (dont un produit laitier), une ou des huiles végétales (l'olive est soupçonnée), des produits extraits de plantes feuillues. Excepté le 24-méthylène cycloarténol associé au squalène qui laissent supposer l'olive, les autres triterpènes ne sont pas spécifiques d'une espèce.

Dans la sphère des vivants, la fonction exacte de ce type d'objet est discutée (lampe à huile ? pipette ?) et la fonction de «biberon» n'est pas clairement établie. En revanche, dans le monde des morts, et plus particulièrement lorsqu'il est associé à un enfant, l'utilisation funéraire de l'objet comme «biberon» semble pouvoir être considérée comme une hypothèse raisonnable. L'analyse des résidus organiques ne permet pas à l'évidence d'écarter,

ni de caractériser avec précision le contenu de l'objet. Elle révèle cependant un mélange complexe minéral et organique qui laisse supposer plusieurs utilisations avant le dépôt même dans la tombe.

Le dépôt de cet objet est un acte délibéré résultant d'un souhait spécifique et dirigé envers le défunt. On peut donc raisonnablement supposer que le passage de l'objet de la sphère des vivants au monde des morts s'accompagne d'une modification de son rôle, visant ainsi à participer au bien être du défunt dans son nouvel état. Il s'agit de l'un des éléments participant à l'accomplissement des funérailles.



0 10 cm



0 5 cm

1. Responsable d'opération, service archéologique de Reims Métropole, chercheur associé à l'EA 3795 GEGENAA
 2. Archéo-anthropologue, service archéologique de Reims Métropole, UMR 6298 ARTeHis, univ. de Bourgogne ; LABO, univ. Libre de Bruxelles
 3. Pôle archéologique universitaire de Nancy 2 (HISCANT-MA)
 4. Laboratoire Nicolas Garnier, Vic le Comte